

CYCLE SPECIALISE

Discipline : **Jazz et Musiques Improvisées**

PROGRAMME

- ENTREE 2023-2024 -

• 1^{er} tour admissibilité : Examen vocal / instrumental

Les 8, 9 et 10 juin 2023, au CRR de Paris, site Jean Jacques Rousseau - 53, rue Jean Jacques Rousseau 75001 PARIS. Métro Chatelet, Louvre Rivoli, Etienne Marcel, ou les Halles (sortie porte du Jour)

Pour cette épreuve, le jury choisira un morceau parmi la liste des 4 morceaux imposés (ci-dessous) que le candidat devra interpréter sans partition. Une rythmique professionnelle accompagnera les candidats, sans qu'aucune répétition ne soit organisée préalablement à l'épreuve. Pour les chanteurs et chanteuses, la tonalité d'origine peut être modifiée en fonction du registre vocal, merci d'amener, le cas échéant, les partitions transposées pour la section rythmique.

- « scapple from the apple » de Charlie Parker
- « Skylark » de Hoagy Carmichael
- « Speak no Evil » de Wayne Shorter
- « There will never be another you » de Harry Warren & Mack Gordon

2) En plus, le candidat proposera au jury deux morceaux au choix, (éventuellement de sa composition), de caractères et de tempos différents. Le jury retiendra une des deux pièces au choix que le candidat jouera par cœur. Il n'oubliera pas d'apporter les partitions de ses deux morceaux au choix, pour la rythmique et pour le jury, soit six exemplaires en tout pour chacun des deux morceaux.

3) Enfin, le candidat sera amené à déchiffrer une pièce, et à improviser, avec un court temps de préparation.

4) A l'issue de l'épreuve instrumentale, un bref entretien aura lieu avec le jury.

La durée totale de l'épreuve orale ou instrumentale est d'environ 15 minutes. La prestation des candidats peut être écourtée par le jury.

• 2^{ème} tour admission : Examen écrit

Le 17 juin 2023 de 10h30 à 12h30 au CRR de Paris, site Jean Jacques Rousseau - 53, rue Jean Jacques Rousseau 75001 PARIS. Métro Chatelet, Louvre Rivoli, Etienne Marcel, ou les Halles (sortie porte du Jour)

La durée de l'épreuve est de deux heures. Elle comporte :

- Test d'harmonie - FM
- Reconnaissance d'extraits musicaux / Histoire du jazz
- Dictée, test d'oreille

Chaque candidat doit prévoir et apporter du papier blanc vierge, du papier à musique.

La liste des candidats admis au second sera mise en ligne sur le site web du CRR à partir du mardi 21 juin 2023.

www.crr-paris.fr